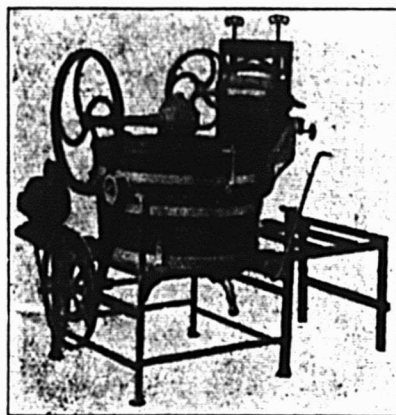


Tenez-vous cette
HYDRO LAVEUSE SUR BANC ELECTRIQUE

Maxwell ?

VOICI une ligne de vente excellente pour votre commerce de haute classe — une laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"



Maxwell est manœuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute commutation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun danger pour eux.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

MAXWELLS LIMITED

ST. MARYS' (Ontario.)

(C)

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle
Jamais égalées comme qualité

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL

MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.

LES TRIBUNAUX

Actions en Cour Supérieure. — Province de Québec.

A. Desjardins v. Ovide Papineau et Geo. Beauregard, \$88.
Bridget Deaoney v. Thomas Baylis et Barnard Baylis, 1re classe.
P.-L. Turgeon v. L.-C. Smith, \$276.
Grier Timber Co., Ltd. v. Alfred Bouchard, \$153.
Montreal Water & Power v. Azilda de Lamirande, \$753.
M. L. H. & P. Co. v. Ville de Montréal, \$237.
H.-B. Mussen v. Oswald Maud, \$128.
Horm. Cardinal v. Malvina David, Mme J.-H. Lacerte, Albert Chartrand et Paul Turgeon, \$6,000.
Vison Knitting Co., Ltd v. Geo. Thomas, Nassad Rossy et Abraham Auber, \$289.
Aurore Hébert v. Adélard Meloche, \$1,000.
Alf. Tracey v. Cedric-Harold Jackson, \$200.
Jos. Lewis v. Jos. de Lamirande, \$150.
Burland Realities Co., Ltd. v. Suburban Home Sites Inc., \$396.
W.-H.-C. Mussels et al v. W.-J. Plews et R.-N. Larin, \$502.
May Frank v. Andrew Thompson, \$195.
A. Chatigny v. La ville de Berthierville, \$300.
Téles.-A. Primeau v. Eug. Lamontagne, \$210.
Besner's Realities Ltd v. Andrea Camibites, \$399.
G. Thomas v. John Brown et Louis Brown, \$500.

Arthur Prevost v. Maxime-J. L'Ecuyer, \$9,532.

P.-A. Derriger v. David Serrurier, \$125.

J.-A. Sabourin v. Jos. Ward, Thomas Ward et Ward-B Boshan, \$360.

Convrette Sauriol Ltd v. D. Felstein, \$192.

Convrette Sauriol Ltd v. A. Abrahamovitch, \$185.

Bitel Herfetz Co. v. Alex. Friedman, \$279.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

A. Lebrun v. E.-R. Dufresne, Westmount, \$127.

Arthur Gagnon v. Jos. Denis, Marie-Louise Denis et Mme Olivier Pilon, Montréal, \$111.

Nathan Tobias v. Ls. Keller et Chas. Freeman, Montréal, \$2,100.

Emery Choquette v. A. Lalonde, Montréal, \$58.

Succession A.-P. Cressé v. Georgiana Pineault et Héloïse Bénard, Montréal, \$2,000.

J.-B. Johnson v. A. Strang, \$240.

Hudon, Hébert Co, Ltd v. Jos. Aubin, Montréal, \$399.

J.-S. Jodoin v. Succession Arthur Mireault et New York Steam Laundry, Montréal, \$264.

Mme O. Legault v. Adolphe Moritzer, Montréal.

P.-L. Couturier v. Succession P. Bonhomme, Montréal, \$120.

Town Site & Realities Ltd v. Gust. Herlitschka, Montréal, \$130.

J.-R. Booth v. Montreal Daily Mail,

Montréal, \$13,003.

Thos.-J. Pender v. Paul Desforges, La Chine, \$1,429.

Jean Juneau v. Arthur Tooke, Montréal, \$150.

Alliance Nationale v. J.-Edm. Tremblay et Henri Brouillette, Montréal, \$2,436.

Marie-Louise Desmarreau v. Succession Jos. Godbout, J., Montréal, \$2,080.

F. Bachand v. G. T. R., Montréal, \$205.
Philippe Lagacé v. Arthur Huberdeau, Montréal, \$50.

Banque Nationale v. Succession Arthur Mireau et New York Steam Laundry, Montréal, \$8,941.

A.-H. Langevin v. Can. Lumber Sales Co., Ltd., Montréal, \$133.

Amédée Dufault v. Geo. Labrie, Montréal, \$120.

Lamontagne, Ltd v. Uldéric Bélair et Bélair et Poirier, Montréal, \$203.

J.-A. Jarry v. Arthur Piché, Montréal, \$165.

Chéri Bernard v. F.-X. Turgeon, Montréal, \$110.

Succession Alphonse Marcotte v. Jos. Lales, Montréal, \$160.

Rév. L.-A. Dubuc v. C.-Lucien Rousseau, Outremont, \$383.

A. Raymond v. Matthew-F. Hicks, H. Hicks & Co. et Mary H. Hicks, Montréal, \$1,308.

Jean Longpré v. Mme H. Nolene, Montréal, \$104.

Ladies Wear Ltd v. Mme M.-K. Brisebois, Montréal, \$1,353.

J.-B. Johnson v. Geo.-A. Duross, La Chine, \$250.

Jos. Lauzé v. R.-A. Dion, Montréal, \$775.